



**Conseil de l'IUFE**

Brigitte Galliot, Présidente

**Conseil de l'IUFE  
Jeudi 15 décembre 2022  
De 17h à 19h  
Salle PM234  
PV adopté**

---

**Membres présents**

Mme Prof. Brigitte Galliot, Vice-rectrice, Présidente de séance  
M. Olivier Maulini, professeur, directeur de l'IUFE  
Mme Céline Merad-Malinverni, représentante du DIP pour l'IUFE  
Mme Sophie Canellini, directrice-adjointe de l'IUFE

Mme Lucie Mottier Lopez, professeure, doyenne Faculté de psychologie et sciences de l'éducation  
M. Olivier Frutiger, conseiller académique, Faculté des lettres  
M. Pascal Sciarini, professeur, doyen Faculté des Sciences de la société  
M. Dr Xavier Chillier, Faculté des Sciences, en remplacement du Prof Jonas Latt

Mme Rita Hostetter, professeure FPSE-SSED, FEP IUFE  
Mme Greta Pelgrims, professeure FPSE SSED, MESP IUFE  
Mme Eva Dechaux, CE FORENSEC IUFE  
Mme Federica Rossi, CE, Formation continue  
Mme Emilie Wieland, représentante UCESG  
Mme Maria Fraga, représentante SPG

**Membres excusés**

M. Prof. Jonas Latt, Vice-doyen associé Faculté des sciences (remplacé)  
M. Prof Thierry Dias, Recteur HEP Vaud

**Prise du procès-verbal :**

Mme Laurence Hofmann (sur enregistrement de la séance qui sera détruit une fois le PV adopté)

---

**Ordre du jour :**

1. Adoption de l'OJ
2. Approbation du projet de PV du 4 mai 2022
3. Présentation des intentions de la nouvelle direction
4. Rapport d'activité 2022
5. Présentation du budget 2023
6. Proposition de nomination par appel de M. K. Kampourakis (MER 45% didactique de la biologie)
7. Divers

Ouverture de la séance à 17h00.

### **1. Approbation de l'ordre du Jour (OJ)**

L'OJ est approuvé. Un point est annoncé en divers.

### **2. Approbation du procès-verbal (PV) de la séance du 4 mai 2022**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **3. Présentation des intentions de la nouvelle direction**

Un document est distribué à l'ensemble des participant-e-s. Il retrace les intentions de la nouvelle direction de l'institut et est résumé ci-dessous.

L'objectif global est de confirmer le cap de la professionnalisation des métiers de l'enseignement et de leurs formations. Il est souhaité, dans le contexte genevois, d'installer l'IUFE en pôle d'expertise d'une Université polyvalente, ancrée dans la Cité.

Autour de cet objectif « noyau » sont déclinées quatre priorités :

1. Stabiliser les programmes.
  - FORENSEC : confirmer le paradigme qui articule la formation d'abord et l'emploi ensuite et prendre appui sur les hautes écoles pédagogiques ailleurs en Suisse.
  - FEP : prendre appui sur le rapport QuaPri pour légitimer le choix genevois. Développer les programmes de référence.
  - MESP, FORDIF : développer ces programmes bien établis et s'en inspirer pour les autres.
  - Formation continue : structurer une offre solide donc institutionnalisée.
2. Négocier les évolutions
  - Pratiquer l'écoute active avec les différents partenaires : étudiant-es, facultés, associations, directions, DIP.
  - Faire circuler l'information, associer le personnel aux décisions.
  - Restaurer une journée d'étude régulière sur la formation aux métiers de l'enseignement (en cours),
  - Engager le comité de direction dans un travail de définition de l'avenir de la formation des enseignant-es
3. Valoriser le travail
  - - Faire connaître et débattre les travaux des équipes de recherche et de formations.
  - - Editer les annales de l'IUFE, en lien avec la journée d'études
  - - Enrichir et unifier le site Internet de l'IUFE (en cours).
  - - Collaborer avec le service de la communication de l'Université.
4. Elargir les coopérations
  - - Renforcer les liens avec la CHEP, le CAHR, le 2CR2D, les HEP...
  - - Construire un espace romand de la formation continue des enseignants.
  - - Développer l'offre de qualifications par paliers.
  - - Nouer des partenariats pour la mobilité des étudiant-es et des enseignant-es.

Suite à une question, il est précisé que le principal enjeu politique est la stabilisation des programmes. À l'intérieur de l'Institution, la priorité est de valoriser le travail des collègues car il y a un grand besoin de reconnaissance. Les deux choses (instabilité et attentes de reconnaissance) sont d'ailleurs liées.

#### 4. Rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité 2022 a été reçu par tous les membres présents. Il est brièvement commenté par OM. Il est souligné le besoin de rester attentifs à la pénurie des enseignant-es (actuellement débattue en Suisse alémanique) pour ne pas être touchés de plus près par cette problématique.

OM informe d'un élément non-mentionné dans le rapport d'activité : une motion a été déposée au Conseil national pour ouvrir l'accès (sans examen complémentaire) aux métiers d'enseignement du primaire aux maturités professionnelles.

Sur proposition d'OM, il est suggéré d'ajouter une page concernant les éléments financiers de l'IUFE dans les prochains rapports d'activité.

Le rapport d'activité 2022 est validé par l'ensemble des membres présents.

#### 5. Présentation du budget 2023

Le budget 2023 est distribué à tous les membres présents. Les points les plus importants sont commentés par OM.

Le bilan du budget prévisionnel 2023 s'élève à CHF 10'500'000.- (total des dépenses budgétées pour 2023). L'IUFE sort pour la première fois depuis quatre ans du déficit, puisque l'enveloppe budgétaire est fixée à CHF 10'600'000.-.

Le poste le plus lourd du budget est celui des ressources humaines. Des adaptations effectuées dans ce secteur (coûts des formateurs de terrains et des EDAC) ont permis l'équilibre ici constaté.

Au-delà de l'aspect financier, des critères et des groupes de travail sont mis en place pour permettre l'évaluation des nouveaux dispositifs de formation FORENSEC et procéder ainsi aux ajustements nécessaires.

Une question est posée sur *le nouveau besoin de formation en informatique* au niveau de l'enseignement primaire : est-ce planifié dans le budget 2023 ? OM répond qu'à sa connaissance, des modifications curriculaires interviennent en effet au niveau romand : il est prévu que l'éducation numérique devienne un champ disciplinaire. Il peut donc y avoir des répercussions sur le dispositif de formation en place actuellement. Mais pour le moment, il n'y a pas lieu de créer quelque chose de nouveau, car il existe déjà des crédits de formation dédiés en FEP, et les postes de formateurs/trices concernés figurent au budget de la FEP en FPSE.

#### 6. Proposition de nomination par appel de M. K. Kampourakis (MER 45% did. de la biologie)

OM explique qu'il s'agit de proposer à la Faculté des sciences la nomination par appel de M. Kampourakis au poste de MER à 45%, scénario qui évite la mise au concours du poste. Dès lors que M. Kampourakis collabore déjà avec les professeurs concernés, une nomination par appel suffit. Ce sont ces professeurs qui proposent de pérenniser l'engagement de M. Kampourakis en ouvrant ce poste à 45%.

Si cette nomination est confirmée, l'ensemble des membres du Conseil de l'IUFE suggère de revoir le cahier des charges du professeur Bruno Strasser.

Il est procédé au vote concernant cette nomination.

Elle est validée à l'unanimité par l'ensemble des membres présents : **11 Oui, 0 abstention, 0 Non.**

## 7. Divers

L'IUFE est la seule UER dont le nom pose la question de l'écriture inclusive (Institut universitaire de formation des *enseignants*). Selon OM, cette formulation n'est pas en adéquation avec la politique du Rectorat et de l'Université, qui défend et applique la rédaction inclusive à l'UNIGE. La direction de l'institut suggère que cet objet soit soumis au Rectorat et que l'Institut puisse être par exemple appelé Institut universitaire de formation des *enseignant-es* ou (formule épiciène) Institut universitaire de formation *pour l'enseignement*. Les membres du Conseil mandatent Madame Brigitte Galliot pour qu'elle soumette cet objet au Service Egalité de l'Université.

Cette question sera reprise en mai 2023.

La séance est levée à 19h00.

Prochaine séance du Conseil : **mardi 16 mai 2023 de 17h à 19h.**